AEXALT
DÉCLARÉ D'UTILITÉ PROFESSIONNELLE

FICHE TECHNIQUE
mise à jour 09/2022

AEXASOL DÉSINFECTANT

DÉTERGENT DÉSINFECTANT CONCENTRÉ

INFOS LOGISTIQUES

- **Réf : AD712**

Bidon 5 litres
Carton de 2

Code douane
3808 94 10

Transport ADR
Non soumis ☑
Soumis ☐

• DESCRIPTION

Détergent désodorisant désinfectant bactéricide et levuricide. Stoppe ou empêche les fermentations bactériennes : ce qui a pour conséquence de supprimer les odeurs désagréables en résultant. Recommandé pour le nettoyage et la désinfection en restauration, hôpitaux, crèches, cliniques, maisons de retraite, établissements scolaires, des surfaces lavables y compris celles pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires telles que : sols non protégés par des émulsions autolustrantes, carrelages, mobiliers lavables, murs, sanitaires, plans de travail et ustensiles de cuisine.

Produit conforme à :
- la norme bactéricide EN 1276 à 20°C (en conditions de saleté), à 2%, temps de contact 5 minutes.
- la norme lévuricide (candida albicans) EN 1650 à 20°C(en conditions de saleté), à 1%, temps de contact 15 minutes.

La quantité de produit dilué par unité de surface est de : 30 à 40 ml/m².

Produit conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

+ Toutes surfaces
+ Élimine les odeurs

• MODE D'EMPLOI

Utiliser dilué, au moment de l'emploi, dans l'eau à 20°C, à raison de 2%.
Respecter un temps de contact de 5 minutes dans le cas d'un traitement bactéricide et 15 minutes dans le cas d'un traitement lévuricide.
Rincer abondamment à l'eau potable et contrôler l'efficacité du rinçage à l'aide d'un réactif approprié. Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

• CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Aspect : liquide
- Odeur : pin
- Densité à 20° C : 0,995 ± 0,005
- Couleur : vert
- pH à l'état pur : 7,5 ± 0,5
- Solubilité : totale dans l'eau

• RECOMMANDATIONS

Lire attentivement la fds avant utilisation (disponible sur www.quickfds.com).
Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. BIOCIDE TP 2 et TP 4 - Préparation liquide concentrée à effet curatif. Substance active biocide : Chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium (CAS 68424-85-1) : 98 g/l. Ne pas mélanger à d'autres produits. Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant. L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche. Ne pas utiliser pour le nettoyage et la désinfection des sanitaires reliés à une fosse septique car le produit détruirait la flore bactérienne. Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.

Étiquetage : DANGER, GHS05 ; GHS09

Dilution à 2% : Pas d'étiquetage

DANGEREUX
Respecter les précautions d'emploi. Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits.

PLUHO
4 avenue du Prieuré — Bât. 7
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
Tél. 01 60 17 02 80 — Fax. 01 60 17 02 81
contact@aexalt.net — www.aexalt.net

Produit à usage professionnel
Conçu et fabriqué en France